

**Communiqué de presse
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**LE CONSEIL DES COMMISSAIRES DONNE SUITE AU PROJET DE
MODIFICATION DU SECTEUR SCOLAIRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN**

Rivière-du-Loup, le 16 janvier 2020 — Lors de sa séance du 14 janvier dernier, le conseil des commissaires donnait suite au projet de modification du secteur scolaire de la Municipalité de Saint-Germain. En conséquence, les élèves en provenance de cette municipalité seront dorénavant rattachés à l'École Saint-Louis de Kamouraska.

Pour répondre aux besoins exprimés lors de la consultation, tous les élèves ayant entrepris leur parcours primaire à l'École Monseigneur-Boucher de Saint-Pascal bénéficieront d'une mesure transitoire leur permettant de compléter leur parcours primaire dans cette école (choix d'école) et de la gratuité du transport scolaire pendant cette période. Leurs frères et sœurs pourront également bénéficier de ces mesures transitoires, pour la même période.

« Il était important, pour le conseil des commissaires, de faire la transition dans le respect de tous. Le conseil des commissaires a été sensible aux demandes des parents de Saint-Germain. », de souligner madame Edith Samson, présidente de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup.

Le projet, déposé le 12 novembre dernier, était issu d'une demande de plusieurs parents du milieu. Le conseil des commissaires y a vu une opportunité de répondre aux besoins de la population, tout en assurant une meilleure répartition de la clientèle scolaire entre ses écoles et en favorisant le maintien des écoles de village.

Rappelons que les élèves en provenance de Saint-Germain fréquentent l'École Monseigneur-Boucher de Saint-Pascal depuis 1969, année au cours de laquelle l'école de cette municipalité avait été fermée.

« Le conseil des commissaires remercie la population pour sa grande participation à cette consultation et le respect démontré tout au long du processus, malgré l'émotion qui faisait partie des échanges. », d'ajouter madame Samson.

Rappelons que 22 personnes et organismes ont participé au processus de consultation et ont présenté leur avis au conseil des commissaires le 10 décembre dernier, une participation impressionnante dans les circonstances.

Pour avoir accès au texte intégral de la résolution, [cliquez ici](#).

La période d'inscription des élèves dans les écoles pour 2020-2021 battra son plein en février. Les informations pertinentes à cette opération circuleront dans les prochaines semaines et seront accessibles sur le site Web de la commission scolaire au www.cskamloup.qc.ca.

La Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup offre des services éducatifs de niveau primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes à plus de 7000 élèves, jeunes et adultes. Elle couvre 32 villes et municipalités réparties sur les territoires de la MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et d'une partie de la MRC de L'Islet. Elle compte plus de 900 employés dont plus de 90% œuvrent directement auprès des élèves.

- 30 -

*Source : **Éric Choinière, avocat**
Secrétaire général et directeur des communications
Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup
Téléphone : 418 862-8201, poste 3061
Site Web : www.cskamloup.qc.ca*